

LISTE DES DELIBERATIONS  
C.C.A.S.  
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois septembre à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Montfrin, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Eric TREMOULET, Maire.

**PRESENTS :** Mesdames et Messieurs TREMOULET Eric-BIOT Florence-DELARQUE Marie-Josée-TREBILLON Catherine-BEL-HADJ Dalilla-SOUCHON Emilie-BOFFA Anny-MARCHESI Marie-Amélie-BRAVO Jean-Pierre-BEN SOLTANE Marcel-DELARQUE Anne.

**ABSENTS EXCUSES :**

Monsieur MARTINET Claude qui a donné procuration à Monsieur BEN SOLTANE Marcel  
Madame GARNIER Madeleine qui a donné procuration à Monsieur BRAVO Jean-Pierre

**ABSENTE :** Madame ROSSI Sylvette

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame BOFFA Anny

\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance du Centre Communal d'Actions Sociales ouverte et conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame BOFFA Anny est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation compte-rendu du 25 juin 2025

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de parcourir le compte-rendu de la séance du Centre Communal d'Actions Sociales du 25 juin 2025.

Après lecture et observations sur le Compte-rendu, le Centre Communal d'Actions Sociales, **à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du Centre Communal d'Actions Sociales du 25 juin 2025.

|                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Délibération n° 20252309-01<br/>PARTICIPATION FINANCIERE AU REPAS DE NOEL</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------|

VOTE A L'UNANIMITE

Fait à Montfrin, le 24 SEPTEMBRE 2025  
Le Président,

Eric TREMOULET

